

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

23 ET 30 MARS 2014



6 ANNÉES D'ACTION POUR NOTRE COMMUNE 2008-2014



SOMMAIRE

01	ACCUEILLIR LES JEUNES GÉNÉRATIONS ET RÉPONDRE À LEURS BESOINS	P04
02	S'ENGAGER POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ	P06
03	AIDER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES À MIEUX VIVRE	P09
04	DÉVELOPPER LE SPORT ET LES LOISIRS	P12
05	VIVRE TRANQUILLE EN TOUTE SÉCURITÉ	P14
06	FAIRE LES BONS CHOIX POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	P16
07	DÉVELOPPER L'EXCELLENCE CULTURELLE MARLIENNE	P18
08	LES NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) À LA PORTÉE DE TOUS	P20
09	PROJET DE VILLE, PROJET DE VIE	P22



**“ Merci Thierry Hory de votre investissement pour la culture.
Merci d'avoir créé un nouveau lieu pour nous, les artistes,
qui en avons tant besoin. Quelle belle salle le Nec ! ”**

Carla Bruni Sarkozy



<http://www.ensemblepourmarly.fr>



facebook.com/ensemblepourmarly



twitter.com/hory2014



[#hory2014](https://twitter.com/hory2014)

Dans les prochains jours,
vous recevrez la liste
de la nouvelle équipe
Ensemble pour Marly puis,
ensuite, notre projet
à l'horizon 2020.

BILAN

DE L'ACTION DE L'ÉQUIPE ENSEMBLE POUR MARLY POUR LE MANDAT 2008/2014

Marliennes, Marliens,

Il y a 6 ans, vous avez porté mon équipe municipale aux destinées de la ville de Marly. Cette responsabilité, nous l'avons portée collectivement pour, non seulement répondre à vos attentes, mais surtout pour permettre à notre ville de se moderniser.

La sauvegarde de notre collège de centre ville s'est réalisée par la mise en œuvre du Plan Local Urbain de Marly, premier PLU de Moselle estampillé Grenelle de l'environnement.

La pérennisation de notre cinéma avec l'arrivée de la 3D, ainsi que la création du NEC (Nouvel Espace Culturel), permettent à notre ville de devenir une référence culturelle du pays messin tout en répondant également aux besoins de nos différentes associations. Les services se sont multipliés avec l'exigence de préserver les liens sociaux et la solidarité : un périscolaire plus accueillant, des écoles à la pointe de la technologie, l'arrivée de la fibre optique sur l'ensemble de la ville, une police municipale renforcée, la mise en place des Voisins vigilants, la création de la commission accessibilité et les différentes actions développées pour nos seniors.

En 6 ans, notre équipe a réussi à faire de Marly, la ville "où il fait bon vivre", une des raisons pour laquelle nous avons obtenu une troisième fleur au concours des villes et villages fleuris.

Optimisant le lien social et améliorant la qualité de vie, nous nous sommes également engagés dans la dimension économique. Nous avons étoffé la dynamique commerciale et artisanale de Marly avec, comme fer de lance, la Zac Belle Fontaine.

A cela s'ajoute la mise en place des comités de quartier permettant un dialogue direct entre la municipalité et ses habitants de manière concrète et efficace.

Enfin, tous ces développements ont été accomplis grâce à une pratique budgétaire rigoureuse saluée par les Contribuables Associés ; Marly a obtenu un 20/20 en 2011 et 18/20 en 2012 pour sa bonne gestion financière.

Continuons ensemble, pour Marly !

Thierry HORY

Maire de Marly





GRANDIR et s'épanouir à Marly

La commune a la charge des écoles maternelles et primaires publiques dont les locaux lui appartiennent. Elle doit en assurer les grosses réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. Mais ce n'est pas tout ! Contribuer à l'épanouissement des enfants, leur donner les moyens modernes d'apprentissage sont aussi les missions que l'équipe Ensemble pour Marly s'est donnée.

NOS COLLÈGES PRÉSERVÉS

Avec le conseil général, des travaux d'accessibilité au collège Mermoz ont été effectués et une nouvelle cantine pour le collège La Louvière sera réalisée en 2014. En effet, la cuisine vétuste, l'accueil de nombreux élèves des écoles primaires et un self-service non accessible aux personnes à mobilité réduite nécessitent une opération de reconstruction. Cette nouvelle cantine assure l'avenir du collège La Louvière.



Comme par le passé,
l'urbanisation réfléchie de la
commune assurera l'attractivité
de notre ville en préservant
nos écoles et nos collèges.
La proposition de création
de la Zac Paul Joly en 2009
a permis de sauvegarder
le collège La Louvière !

ÉCOLES PRIMAIRES

2013 : 615 élèves
1999 : 917 élèves

COLLÈGE LA LOUVIÈRE

2013 : 355 élèves
1999 : 548 élèves

ACTIONS RÉALISÉES

- Un agent assure la sécurité aux heures d'entrée et de sortie à l'école maternelle Henrion.
- Dès janvier 2011, dans chaque établissement, 2 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles renforcent les équipes pédagogiques 3 fois par semaine (soit 6 personnes).
- Création d'un accueil périscolaire sur le site de Paul Joly pour l'école Henrion.
- Depuis juin 2008, remise d'un cadeau et d'un livre à chaque élève de CM2. Les auteurs de la bande dessinée offerte sont présents pour rencontrer les enfants.
- Une sortie en bus par école est financée chaque année par la mairie.
- Organisation de la Saint Nicolas pour les élèves de CP depuis décembre 2010.
- Achat de 6 tableaux interactifs (2 par école élémentaire).
- Création de salles informatiques équipées (casques, logiciels, etc.) dans les écoles élémentaires.
- Contrat de location d'ordinateurs pour toutes les écoles et renouvellement du matériel tous les 3 ans.
- Après concertation avec les parents d'élèves et la communauté éducative, report de la réforme des rythmes scolaires à septembre 2014.
- Accueil périscolaire des enfants de 3 ans, dès la première année de maternelle.



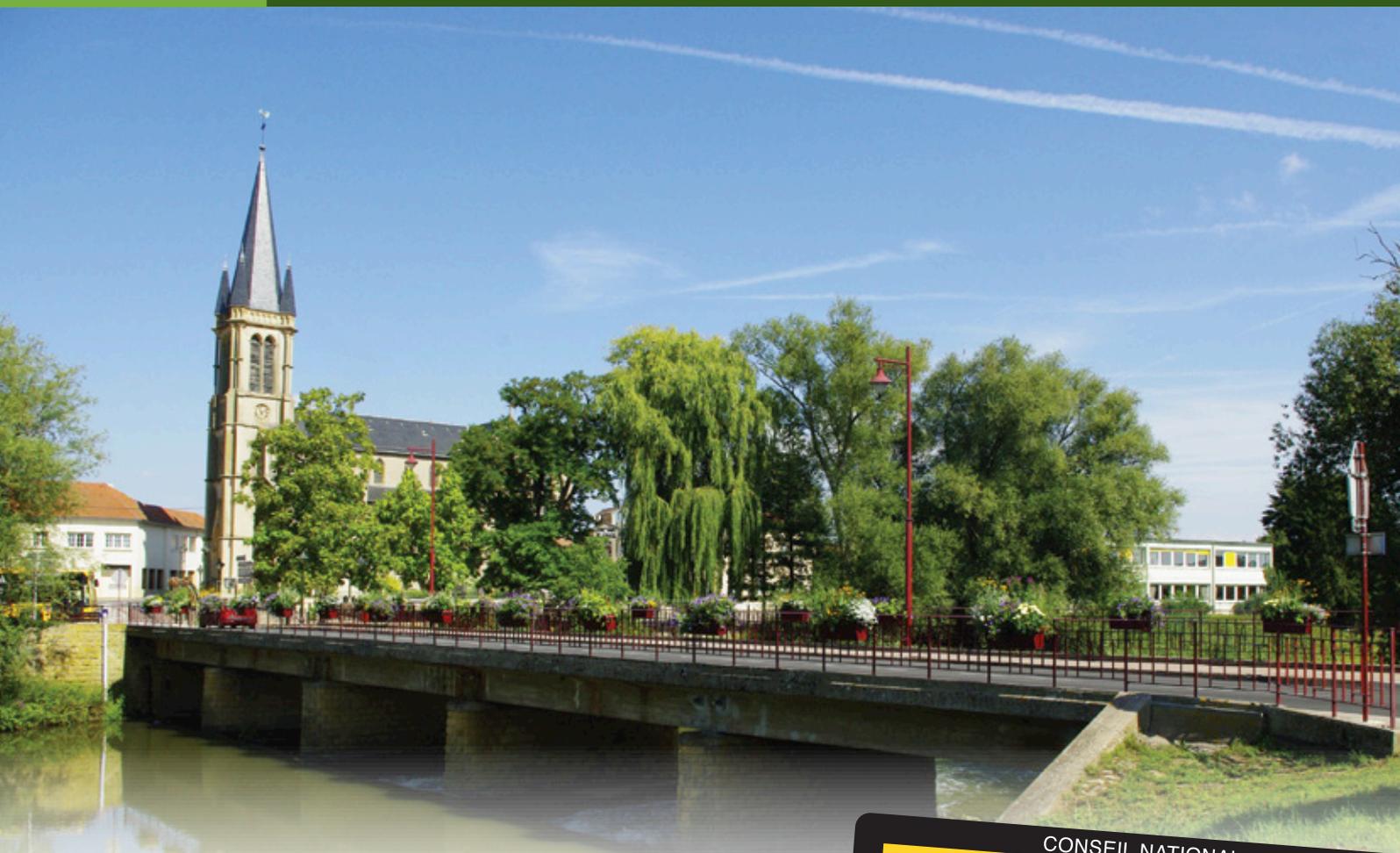
2 tableaux interactifs par école.



Pour s'occuper au mieux des enfants, depuis 2011, deux agents spécialisés des écoles maternelles renforcent les équipes pédagogiques.



Chaque école dispose désormais d'une salle informatique, voici celle de l'école Henrion.



AMÉLIORER

la qualité de vie, restaurer,
préserver et gérer l'environnement



Nous le savons tous, nous traversons une crise climatique et écologique de grande ampleur. Le Grenelle de l'environnement nous amène vers une mutation écologique qui modifie petit à petit notre vie quotidienne. En plus des normes d'habitat, de gestion des déchets et de transports, il faut, bien évidemment, intervenir au cœur même des villes : au niveau des espaces verts et du cadre de vie en général.

Depuis 2008, Ensemble pour Marly œuvre à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants. Marly est ainsi devenue ville de référence en matière d'environnement dans l'agglomération messine, et même au-delà, en rayonnant dans tout le département ainsi qu'en Lorraine. L'attribution récente de la 3^e fleur par le comité régional de fleurissement est une consécration qui valorise l'ensemble des démarches entreprises par la municipalité qui, en plus de contribuer au développement durable, renforce l'attractivité de notre ville.

3° FLEUR, DÉFI RELEVÉ !

La ville de Marly a été récompensée car elle œuvre pour la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants ainsi que pour ses actions menées en faveur d'un patrimoine végétal naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

**À MARLY,
DE PLUS EN PLUS D'ESPACES VERTS**
gérés par la municipalité
70 hectares en 2012
et plus de 72 hectares à l'achèvement
des nouveaux lotissements
et infrastructures.

ACTIONS RÉALISÉES

- Réfection des aires de jeux existantes (Frescaty, Freinet, Domaine de Largentier) et réaménagement complet de l'aire de jeux place de Gaulle.
- Création de l'aire de jeux du parc des aventuriers.
- Création d'une nouvelle aire de jeux au Pré Joli pour trois tranches d'âges.
- Obtention de la 3° fleur qui récompense la commune pour son engagement dans les actions de développement durable, ses efforts pour améliorer le cadre de vie, l'animation et la valorisation touristique ainsi que pour son patrimoine paysager et végétal.
- Agrandissement et réfection des clôtures de l'arboretum.
- Création d'un parcours pédagogique le long de la Seille ainsi que dans le parc aux oiseaux installé au bout de l'impasse des Violettes.



Les critères actuels d'attribution des fleurs dépassent les anciens principes de fleurissement, essentiellement basés sur la quantité de fleurs, on parle désormais de label. Et le label 3e fleur obtenu par la commune garantit le respect de l'environnement et de la qualité de vie.



Depuis 2008, l'équipe municipale s'est orientée vers la gestion différenciée. Celle-ci s'adapte à l'usage du lieu : certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux peuvent être laissés à eux-mêmes, fauchés ou pâturés. D'autres espaces, au contraire, seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions, l'exemple extrême étant celui du terrain de football. Ce mode d'entretien des espaces verts préserve le cadre de vie futur de Marly, il est garant d'une réserve de biodiversité, alliant la nature à la ville. C'est pour cela qu'Ensemble pour Marly a entrepris une gestion écologique des espaces urbains. C'est une des raisons pour laquelle la commune a obtenu sa troisième fleur.

ACTIONS RÉALISÉES **(suite)**



Afin d'entretenir l'ensemble de l'écosystème de proximité, divers dispositifs ont été installés dont un hôtel à insectes et un parc à oiseaux. L'installation de l'hôtel à hirondelles (en photo) a été réalisée en mai dernier.



La Peugeot ION fait désormais partie du parc de véhicules de la municipalité. Sans émission de carbone, cette voiture est équipée d'un petit moteur électrique développant 47 kW (64 ch) pour une autonomie de 100 km environ. En 2013, c'est la Zoé de Renault qui a été acquise. Une initiative supplémentaire pour le développement durable !

- Mise en place de nichoirs et d'hôtels à insectes et à hirondelles dans le parc aux oiseaux.
- Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Remise en état de la fontaine place du Général de Gaulle.
- Remplacement progressif des illuminations de Noël par des dispositifs à ampoules led.
- Réfection du rond-point des Sorbiers.
- Remplacement des contenants fleuris par des contenants à réservoir d'eau et de taille plus importante.
- Création de trois entrées de villes. Une quatrième est en cours d'installation.
- Mise en place de la tonte différenciée qui permet de concilier les différents usages des gazons et pelouses afin de favoriser la biodiversité.
- Réfection du parcours de santé.
- Dans le cadre de la démarche communale de sensibilisation à l'environnement et au maintien de la biodiversité locale, un terrain est mis à disposition pour l'installation de ruches (le miel de Marly est né !).
- Aggrandissement de la déchèterie.





MARLY, une ville plus solidaire

Soutien et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions, etc. : le centre communal d'action sociale a pour vocation d'aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.



Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture ou organismes de sécurité sociale). L'activité du CCAS comporte également la gestion d'un multi accueil pour les petits et d'un foyer-logement pour personnes âgées autonomes. Depuis dix ans, la croissance de la part des seniors dans la population s'est fortement accélérée. Le vieillissement de la population est inéluctable et constitue un enjeu majeur. Ensemble pour Marly accompagne les Marliens dans cette évolution : de la gestion du foyer-logement les Hortensias en passant par le ramassage des déchets verts jusqu'aux colis de Noël, tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins des seniors.

On mesure la qualité de vie d'une ville à l'attention qu'elle porte à ses aînés. Dans ce domaine, cela fait des années que Marly est reconnue dans l'agglomération messine comme la ville où il fait bon vivre. Et, depuis quelques temps, il y fait encore mieux vivre pour nos seniors. La municipalité est le partenaire incontournable du bien-être de nos aînés. Son implication au profit des résidents du foyer les Hortensias s'est renforcée avec l'achat de l'établissement.



Bien vivre à **MARLY**

Ensemble pour Marly a mis en œuvre des outils et dispositifs pertinents pour répondre au mieux aux enjeux du vieillissement de la population. La construction de maisons senioriales, c'est-à-dire aménagées pour les seniors, a démarré dans le quartier de la Grange aux Ormes. Il s'agit d'offrir aux retraités et aux personnes âgées de notre ville une qualité de vie et des prestations qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

ACTIONS RÉALISÉES

- Dès 2008, mise en place de la commission accessibilité (un audit de tous les bâtiments communaux a été réalisé).
- En 2009, nouvelle convention de coopération avec Pôle emploi : les demandeurs d'emploi sont suivis en collaboration avec le référent famille.
- Ramassage des déchets verts par la ville pour les personnes n'ayant pas les moyens de l'assumer.
- Installations de 7 défibrillateurs : stade Delaitre, Cosec, conservatoire/Marlymages, mairie, centre socioculturel et dans les véhicules de la police.
- Tous les seniors de plus de 70 ans de la commune sont conviés au repas des anciens. Des colis sont offerts aux personnes âgées de plus de 80 ans.
- Construction des Senioriales afin de compléter l'offre de logements pour les seniors.
- Mise en place de conventions avec les bailleurs sociaux pour participer à l'attribution des logements aidés.



Afin de rendre service aux personnes qui en ont le plus besoin, la municipalité a remis en place la collecte des déchets verts depuis avril 2012.

LA MAISON DES LOUPIOTS

- Dès 2008, subvention Caf pour l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel.
- Mise en place d'une nouvelle convention pour l'accueil en collectivité des enfants de moins de 4 ans.
- Acquisitions de mobilier : placards, fauteuils de bureau, ordinateurs, stores intérieurs.
- Mise en place du prélèvement pour les heures de garde (facilité de paiement).
- À partir de 2009, regroupement du contrat Caf "temps libre" et contrat "jeunesse" en contrat "enfance et jeunesse" et renouvellement en 2012.
- En 2011, réfection de la salle de bains.
- En 2012, achats de matériel pédagogique.
- Nouvelle aire de jeux extérieures.



FOYER LOGEMENT LES HORTENSIAS

- Révision de la convention LogiEst pour la répartition des charges entre propriétaire et gestionnaire en 2008.
- Mise en place du conseil de vie sociale.
- Depuis 2011, marché de Noël organisé en faveur du Téléthon.
- Collaboration des résidents avec l'association Une rose, un espoir pour l'emballage des roses.

2011

- Acquisition du bâtiment et du terrain.
- Mise en place d'ateliers : travaux manuels, gym douce, mémoire.
- Une navette véhicule les résidents vers le centre Leclerc.
- Réfection du parking.

2012

- Réfection complète des logements dès le départ d'un locataire.
- Réfection des toitures terrasses.
- Amélioration du chauffage, changement des têtes thermostatiques.
- Changement des sanitaires (mitigeurs, toilettes).
- Début des travaux d'électrification des volets.
- Changement des interphones.
- Renouvellement du conseil de vie sociale.





OPTIMISER les infrastructures et donner des moyens pertinents aux associations

Au-delà du simple rôle de toute commune qui se doit de construire et d'assurer le fonctionnement des équipements sportifs de proximité, l'équipe Ensemble pour Marly a fondamentalement changé la manière de définir les priorités : le dialogue et la concertation avec les associations sont désormais de mise.

En effet, mieux connaître les besoins des associations marliennes a permis de faire des choix judicieux et d'établir une grille d'attribution des subventions plus pertinente. Santé, éducation ou loisirs, le sport est primordial et il est essentiel que chaque Marlien puisse pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions possibles.



Accompagner nos équipes sportives, c'est renforcer l'attractivité et le lien social dans notre ville.

LA VILLE DE MARLY COMPTE

18 associations sportives.

DEPUIS 2008,

1 100 000 € ont été investis dans les équipements sportifs.

ACTIONS RÉALISÉES

- Finition complète de l'aire multisports du stade Delaitre et aménagement pour le tir à l'arc.
- Les Lauriers du sport ont été créés dès 2009 afin de récompenser les meilleurs sportifs.
- Réalisation d'un nouveau terrain synthétique au stade Delaitre.
- En juillet 2009, déménagement du Sporting club du stade Paul Joly dans les nouvelles infrastructures du stade Delaitre.
- Été 2010, fin des travaux des 2 terrains de tennis couverts.
- Création d'un nouveau terrain pour la pétanque au stade André Citroën et création d'un local dédié (Frescaty).
- Mai 2011, fin des travaux des 3 courts de tennis extérieurs en résine et mur d'entraînement.
- Juillet 2011 : le Cosec bénéficie d'un parquet refait à neuf et d'un nouvel éclairage.
- A partir d'octobre 2011, un système de badge est mis en place au Cosec pour optimiser les consommations énergétiques.
- Construction de deux city-stades sur le plateau sportif existant à côté du Cosec.
- Clôture des installations du tennis pour une meilleure sécurité.
- Réfection complète du terrain en herbe du stade Delaitre.



Deux nouveaux city-stades ont été installés à côté du Cosec en novembre 2011.



Les trois courts de tennis extérieurs et le mur d'entraînement sont opérationnels depuis mai 2011.



Fin 2010, le stade Delaitre bénéficie d'un nouveau terrain synthétique.



RENFORCER la sécurité



La sécurité des citoyens est une priorité de tous les instants. Depuis 2008, Ensemble pour Marly a mené des actions pour que la police municipale puisse assurer ses missions dans les meilleures conditions possibles. Les moyens mis en œuvre ont donné des résultats probants : par rapport à 2006, les faits de délinquance à Marly ont baissé de près de 40% !

Le dispositif Voisins vigilants, créé en 2012, contribue également à ce résultat : il permet aux policiers de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs et plus efficaces dans la résolution des

enquêtes. Les pratiques de bon voisinage ainsi institutionnalisées permettent d'avoir un coup d'avance contre la délinquance.



La municipalité compte 50 relais volontaires pour 10 000 habitants. Surveillance des logements temporairement inhabités, vigilance à l'égard des comportements ou événements inhabituels, les missions

des voisins vigilants sont encadrées par la mairie et les services de police.

Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relais entre les habitants, le maire et les services de police nationale ou municipale.

Dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, les voisins vigilants informent les services de sécurité publique qui interviennent systématiquement. En occupant le terrain, les voisins vigilants gênent aussi les repérages, et préviennent les cambriolages par une remontée organisée du renseignement.

La police municipale agit en complémentarité de la police nationale. Ainsi, notre police a pour fonction de prévenir les incivilités alors que la police nationale s'occupe plutôt des délits et crimes, les cambriolages sont notamment de la compétence de l'État.

ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un poste de secrétaire au bureau de police. Le secrétariat est désormais ouvert tous les matins.
- Embauche de deux policiers supplémentaires soit une augmentation des effectifs de 50 %.
- Formation permanente de nos policiers, nouveauté depuis 2008 !
- Création d'une police intercommunale avec Augny (ce qui a permis d'embaucher le sixième policier car la commune d'Augny participe aux frais de fonctionnement à hauteur de 25 000 € par an).
- Achat de 2 véhicules tout terrain dotés d'un défibrillateur chacun.
- Achat de VTT pour plus de proximité.
- Une amplitude des horaires de travail élargie, y compris les dimanches et jusqu'au petit matin les fins de semaine pour plus de présence.
- Mise en place du dispositif Voisins vigilants.



La nécessité de s'adapter est capitale pour les policiers municipaux qui doivent affronter une délinquance en perpétuelle évolution. Faire face aux situations conflictuelles et d'agressions, intervenir dans le respect de l'intégrité des personnes et du cadre légal tout en se protégeant soi-même n'est pas chose facile. Experts en arts martiaux et sports de combat, les formateurs initient les policiers municipaux à différentes techniques leur permettant de répondre à tous types de situations. Cette formation dure toute l'année et permet aux agents de s'entraîner plusieurs fois par mois.



Pour mener à bien sa mission de maintien de l'ordre public, la police municipale a été équipée de deux véhicules tout terrain. Véritables outils de travail, ils permettent aux agents d'effectuer davantage de patrouilles. A cela, s'ajoutent l'augmentation du nombre de policiers et une amplitude des horaires de travail étendue, Marly dispose enfin d'une police municipale digne d'une ville de 10 000 habitants.



DIMINUTION des charges de fonctionnement, désendettement, baisse de la taxe d'habitation : une gestion budgétaire efficace



Mise en place ou réfection de trottoirs, prolongement d'une piste cyclable, entretien des bâtiments communaux (écoles, foyer-logement Les Hortensias, centre La Louvière, halte-garderie Les Loupiots, etc.), drainage du terrain de football ou entretien des espaces verts, la commune doit assurer chaque année ses nombreuses missions de service public.

Mais ce n'est pas tout, il faut également agir pour le développement de la commune. Une des priorités était de régler le problème de la loi SRU qui sanctionne la ville chaque année de 30 000 € car les 20% de logements aidés ne sont pas atteints. Et bientôt le quota sera de 25% avec une amende de 150 000 €.

La commune connaît également une crise démographique qui lui fait perdre 50 000 € de subventions par an. À cela, ajouté un contexte de crise financière entraînant le gel voire la baisse des dotations de l'Etat, le climat financier est

plus que morose. Et pourtant, Ensemble pour Marly a permis une baisse des taux communaux d'imposition depuis 2012.

Les investissements pour la Zac Paul Joly permettent de ne plus payer l'amende de la loi SRU. La compression de nos dépenses et nos économies de fonctionnement ainsi que les recettes des publicités des panneaux lumineux complètent ce dispositif vertueux.

Le bon élève Hory
 En général, quand un enfant rentre de l'école avec une bonne note, il se dépêche de l'annoncer à ses parents pour obtenir des félicitations supplémentaires. C'est un peu la même chose dans le monde des collectivités locales. Dès qu'une commune décroche les honneurs d'un quelconque classement, elle s'empresse (en général) de le faire savoir à ses habitants. Dernier exemple en date à propos de l'Argus des communes établi par les Contribuables associés (www.contribuables.org). Argus dans lequel la Ville de Marly a décroché un 20/20. Aussitôt connu par son maire, Thierry Hory, cette note avantageuse a été publiée sur le site internet de la Ville, histoire de rappeler que Marly était moins endettée et moins dépensière que ses homologues. En revanche, du côté d'Amnéville (0/20), Woippy (0/20), Hagondange (9/20) et Metz (10/20), les municipalités n'ont pas souhaité communiquer sur cette étude qui analyse les données financières et fiscales des communes. Allez comprendre...

Source : Le Républicain Lorrain

MARLY une des communes les plus économes et les mieux gérées de Moselle

Dans le cadre de l'Argus des communes rédigé par l'association nationale et indépendante les Contribuables Associés (www.contribuables.org), la bonne gestion des finances municipales de notre ville a été reconnue. En effet, Marly a reçu la note maximale de 20/20 en 2011 et 18/20 en 2012. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

Avec une note moyenne de 18/20 en 2012 et de 20/20 en 2011, Marly enchaîne les bons résultats !

Données 2012 en euros / habitant	Marly	Moyenne de villes comparables	Ecart
LES DÉPENSES			
Dépenses totales par habitant	1 131	1 530	-26 %
Dépenses de fonctionnement par habitant	793	1 015	-22 %
Dépenses de personnel par habitant	352	504	-30 %
LA DETTE			
Dette par habitant	635	881	-28 %
Coût de la dette par habitant	86	112	-23 %
LA FISCALITÉ LOCALE			
Prelèvement par habitant	387	437	-11 %
Taxe d'habitation (taux)	14,06	14,38	
Taxe foncière (taux)	13,06	20,82	

MARLY, UNE VILLE BIEN GÉRÉE : une dette par habitant en baisse de 3%/2008 et inférieure de 28% à la moyenne de la strate. Une fiscalité contenue, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sont largement inférieurs aux taux moyens des villes de 5 000 à 10 000 habitants. Des dépenses inférieures à 26% à la moyenne.

ÉVOLUTION DU TAUX DE TAXE D'HABITATION À MARLY DES ANNÉES 2000 À 2013 (EN %)

(Source : Ministère de l'Economie et des Finances)



ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE DES ANNÉES 2000 À 2012 (EN €)

(Source : JDN d'après le Ministère de l'Economie)





ARTISTES ou simples spectateurs, la culture est accessible à tous à Marly !



Dans le domaine culturel, une commune organise des manifestations, elle crée et entretient des bibliothèques, des musées, des écoles de musique, des salles de spectacle.

Avec Ensemble pour Marly, la ville est allée plus loin : elle n'a cessé d'évoluer vers l'excellence culturelle jusqu'à faire rayonner notre commune au niveau régional.

Depuis décembre 2013, le conservatoire municipal, le Marly Jazz festival, les Rencontres de BD ou encore les concerts de Nouvel An bénéficient d'un équipement à leurs mesures. Avec le Nec, la ville dispose d'un outil nécessaire à la vie artistique et associative locale tout en contribuant à diversifier et développer l'offre culturelle. Qu'il s'agisse de jazz, de bande dessinée, de lecture, de peinture, de cinéma, de théâtre ou de danse, tous les arts sont à l'honneur à Marly !

Que ce soit par le biais des services externes tels que le conservatoire ou la bibliothèque, par le soutien aux manifestations communales (Fête du fromage, Greniers de Marly, Semaine de l'océan, Marly jazz festival, etc.), Ensemble pour Marly s'est engagé pour favoriser l'apprentissage des arts tout en contribuant au lien social par l'organisation d'événements culturels et festifs.

ACTIONS RÉALISÉES

- En plein cœur de la ville, le nouvel espace culturel, permet à chaque Marlien d'accéder à une multitude d'événements culturels et festifs.
- Le cinéma Marlymages a été rénové, c'est une réussite esthétique. Le nouveau projecteur a fait entrer le cinéma marlien dans l'ère numérique et de la 3D.
- Les artistes régionaux, et surtout locaux, sont mis à l'honneur dans le hall d'entrée de la mairie par le biais d'expositions mensuelles.
- La municipalité assiste et aide les manifestations marliennes : Marly jazz festival, Semaine de l'océan, Journées de la marionnette ou Rencontres de BD bénéficient de subventions et d'aides matérielles.
- Le comité des fêtes est désormais indépendant avec un budget qui lui est propre et qui fonctionne selon ses statuts.
- De nouvelles manifestations ont été créées, elles ont rassemblé plusieurs milliers de visiteurs : les Arts du feu qui regroupent la Fête de la musique et les Feux de la St Jean, la Braderie ou les Festivals du cinéma russe et japonais.
- Les Concerts de Nouvel An pour les vœux du maire mobilisent toutes les sections du conservatoire pour offrir un spectacle hors du commun qui réunit plus de 1500 personnes chaque année.
- En tant que service externe de la ville, le centre culturel La Louvière bénéficie des aides de la municipalité. En complément, les associations marliennes sont fortement soutenues par la commune ce qui permet d'offrir un catalogue d'activités très variées. Avec la construction du Nec, le centre sera allégé de certaines d'entre elles en fonction des contraintes techniques.
- La bibliothèque s'est agrandie. Devenue plus dynamique, elle permet un grand nombre d'activités nouvelles qui améliorent les chiffres de fréquentation.

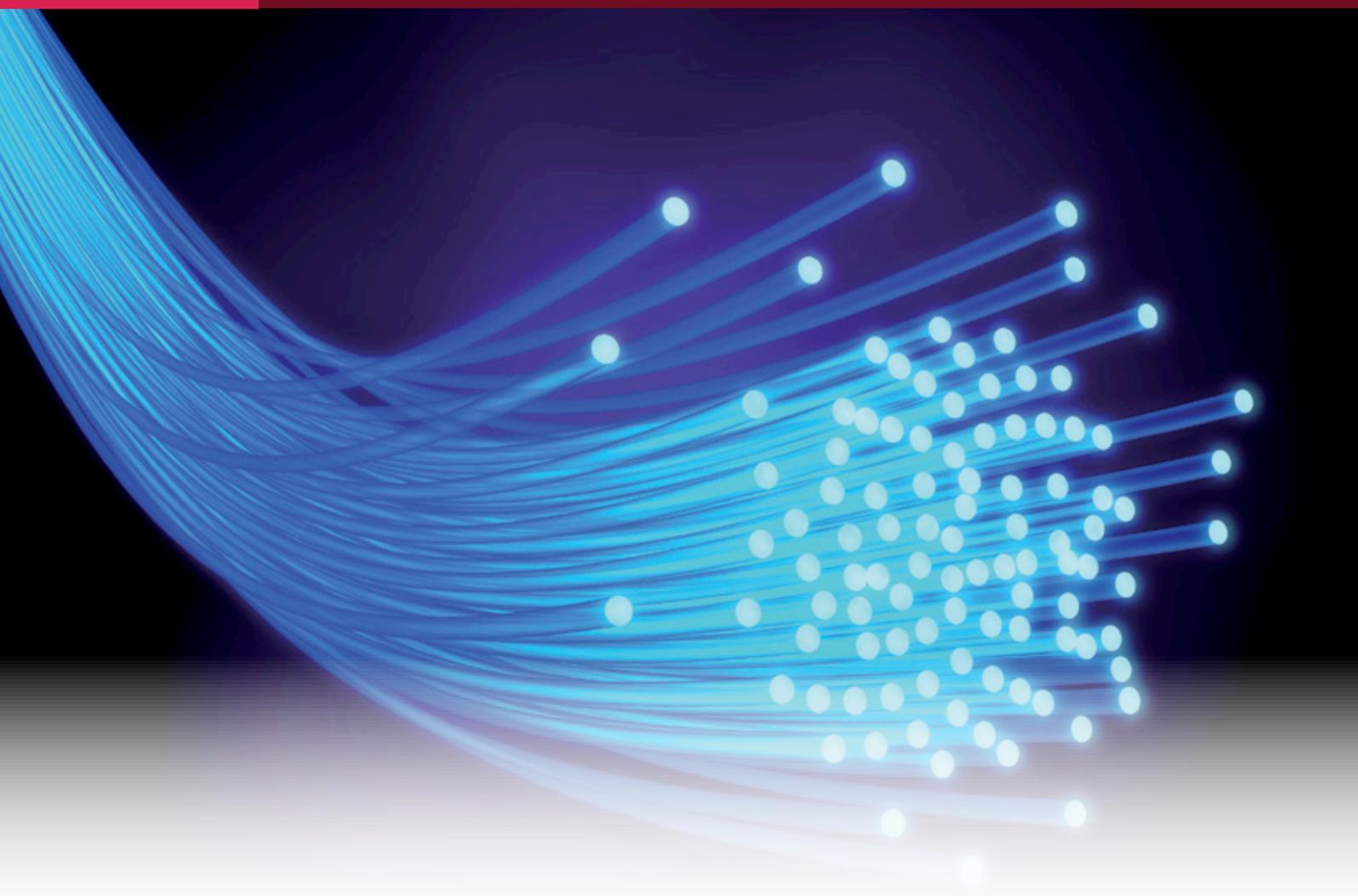
En matière d'investissement, le Nec est entièrement financé avec plus de 60% de subventions. Le fonctionnement est moindre grâce à la mise en commun de moyens avec le centre La Louvière et les bénévoles. Tous les spectacles déjà présentés étaient complets !



Le Nec n'est plus une image, ni même un chantier, c'est une réalité ! Situé juste à côté du centre socioculturel La Louvière, ces deux espaces fonctionnent en complémentarité. Un tel outil permet une programmation ambitieuse qui se veut avant tout généraliste et accessible à tous : Cauet, Nolwenn Leroy, Mimie Mathy ou Maxime Le Forestier. Avec le Nec, la ville de Marly est désormais la référence grand public du pays messin.



Le cinéma marlien est entré dans l'ère numérique et de la 3D ! Comme tout cinéma, il propose des films grand public ainsi qu'une programmation art et essai. Depuis sa rénovation, le cinéma associatif animé par des cinéphiles compte des clients de plus en plus nombreux.



MARLY,

une ville 100% numérique
tournée vers l'avenir
des télécommunications



Informatique, audiovisuel, multimédia, Internet et télécommunications : les technologies de l'information et de la communication ont un rôle majeur dans l'efficacité des administrations et des services publics ainsi que dans la compétitivité des entreprises.

Communiquer, accéder aux sources d'information, stocker, manipuler, produire et transmettre l'information sous toutes ses formes est primordial. Ensemble pour Marly a fait le nécessaire pour que chacun ait accès au tout numérique. Dès le plus jeune âge, les Marliens ont désormais accès aux technologies de l'information et de la communication. L'installation de la fibre optique apporte la meilleure technologie à la ville permettant des perspectives de développement et davantage de services.

ACTIONS RÉALISÉES

- Depuis fin 2013, notre commune est couverte en fibre optique.
- Le choix de la technologie utilisée par la fibre optique est laissé à l'abonné :
 - > FTTH : une fibre optique pour chaque habitation,
 - > FIT-LA : une partie en fibre optique et la connexion finale en câble coaxial.
- Le réseau en fibre optique marlien a été conçu pour durer : à court terme, il est prêt pour l'arrivée du 200 mégas. A moyen et long terme, il peut monter jusqu'à 2,5 gigas. Des tests supplémentaires arrivent même à 4 gigas.
- Le réseau fibre est concurrentiel avec l'arrivée de Bouygues Telecom en 2013 et l'implantation d'Orange en 2015.
- Depuis le 1^{er} septembre 2008, la ville de Marly dispose d'un nouveau site Internet à la pointe de la technologie. On peut y consulter l'actualité de la commune de façon plus interactive, y contacter facilement un élu ou un service. Les documents administratifs sont téléchargeables.
- Création d'un intranet des comités de quartier afin de permettre un dialogue plus direct entre les habitants de Marly et les membres des comités de quartier.
- Achat de deux panneaux lumineux à leds pour la diffusion des informations communales. Entièrement financés par les recettes publicitaires, ces panneaux numériques dégagent aujourd'hui des bénéfices.
- L'actualité de la ville de Marly est également disponible sur les réseaux sociaux via ses profils Facebook et Twitter.
- Mise en ligne des enregistrements des conseils municipaux sur le site Internet de la mairie afin d'écouter, point par point, les délibérations municipales.
- Équipement en matériel informatique performant et installation de tableaux interactifs dans les établissements scolaires afin d'habituer les écoliers à l'usage des nouvelles technologies.
- Création du blog de la bibliothèque municipale afin d'assurer une meilleure diffusion des informations relatives aux horaires, aux activités, aux réservations et locations de livres.
- Soutien de la municipalité à la population lors du passage à la TNT pour que chacun puisse bénéficier du tout numérique.

En reliant dès aujourd'hui notre ville à la fibre optique, nous assurons l'avenir et nous préparons les télécommunications de demain.

7 RÉCEPTEURS OPTIQUES

sont répartis sur l'ensemble du territoire communal et complètement alimentés en fibre optique.

1,8 MILLIONS D'EUROS,

c'est l'investissement réalisé par Numéricable pour l'installation de la fibre optique.

QUELQUES CHIFFRES



Les panneaux numériques sont un très bon moyen de communication. Leurs emplacements pertinents donnent une excellente visibilité aux informations communales ainsi qu'à l'actualité des associations. Non négligeables, les recettes publicitaires représentent une source de revenu pour la commune.



Grâce au portail des associations, on trouve la carte d'identité de chaque association marlienne.



A l'image du portail des associations, la plateforme dédiée aux entreprises est un outil à la fois pour les entreprises et les habitants. Les habitants disposent ainsi d'un véritable annuaire avec toutes les informations concernant chaque entreprise (coordonnées, descriptif). Les entreprises peuvent communiquer entre elles et administrer leur page.



Les différents travaux en cours œuvrent pour améliorer la qualité de vie des Marliens et dynamiser notre ville.

Des programmes tels que les Senioriales répondent aux enjeux du vieillissement de la population.

Avec le Nec, la ville de Marly est la référence grand public du pays messin.



COMPRENDRE

la ville d'aujourd'hui pour répondre aux enjeux de demain

Sport, scolaire, environnement, social ou sécurité, les domaines de compétences d'une commune sont vastes. On peut opter pour une gestion à minima mais Ensemble pour Marly a agi pour faire évoluer le cadre de vie des Marliens.

Avec l'acquisition de la troisième fleur ou la création du nouvel espace culturel, la municipalité a tout mis en œuvre pour renforcer l'attractivité de la commune. Notre ville doit aussi relever un triple défi : stabiliser la démographie, accompagner le vieillissement de la population et répondre aux exigences de mixité sociale. La solution : optimiser l'offre foncière. Grâce au plan local d'urbanisme (premier plan estampillé Grenelle de l'environnement de Moselle), les règles de construction sont

définies pour les 15 prochaines années afin de répondre aux besoins de Marly. Les habitations futures comprendront les logements aidés imposés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (ce qui permet de ne plus payer l'amende de la loi SRU) et la prise en compte des besoins spécifiques des seniors tout en s'inscrivant dans les évolutions du développement durable. Lumière sur 3 projets phares qui allient dynamisme urbain et qualité de vie.

*Le plan local d'urbanisme
de Marly est le premier
de Moselle estampillé
Grenelle de l'environnement.*

MARLY, UNE VILLE BIEN ENTRETENUE

Chemins du quartier Jean Nicolas Chandellier, rue de la Croix St Joseph ou Place de l'église par exemple, la remise en états des voiries, l'amélioration de l'éclairage et leurs entretiens sont des priorités. Depuis 2008, réalisation de 1500 m de nouvelles pistes cyclables et piétonnes, remplacement de 2,5 km de bordures, réfection de 7 km de trottoirs et de plus de 7 km de chaussée (soit 10% de la voirie totale).

ZAC PAUL JOLY : UNE URBANISATION DURABLE

Afin de répondre à ces différentes préoccupations, la municipalité de Marly a étudié l'aménagement du quartier Paul Joly actuellement en cours de construction. L'offre adaptée et diversifiée en faveur des seniors ainsi que tous les éléments de la mixité urbaine sont présents dans ce nouveau quartier. Il bénéficie également d'une desserte par les transports en commun. En accueillant des équipements et quelques commerces, il fera émerger un nouveau pôle de vie et de services sur la rive gauche de la Seille, dans le prolongement du cœur historique. Un vaste espace à vocation de parc est préservé au niveau de la zone inondable et non constructible du projet. Économie d'espace et d'énergie, cycle de l'eau, les constructions prennent en compte les contraintes existantes de façon durable permettant ainsi de retrouver un équilibre entre habitat, climat et nature.



La création de la Zac Paul Joly a empêché la fermeture du collège La Louvière.

EXTENSION DE LA ZAC BELLE FONTAINE : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La ville de Marly est un centre économique important à l'échelle du sud messin car elle dispose d'une offre diversifiée de services urbains. Les zones d'activités représentent près de 4 000 emplois, que ce soit dans l'artisanat, le commerce, les services aux particuliers ou aux entreprises. Il faut que notre ville conforte cette attractivité économique. Les 6 zones de Marly ont été aménagées à différentes époques et accueillent des entreprises variées. Au travers de l'extension de la zone d'activités communautaire de la Belle Fontaine, l'aménagement de nouvelles surfaces artisanales et commerciales permet de dynamiser le tissu économique et l'emploi.



Des créations d'emplois à Marly à la Zac Belle Fontaine.

LA PASSERELLE : FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

L'évolution des pratiques de mobilité constitue l'un des grands défis auxquels la société devra faire face au cours des années à venir. La recherche systématique d'une diversité et d'une complémentarité entre les modes de déplacements est impérative. L'usage de la voiture individuelle, des transports en commun et des modes doux doit être rendu possible. Grâce à la nouvelle passerelle, le centre ville et le quartier des hameaux sont reliés pour les piétons et les cyclistes. Le CD 113 A ne permettait pas aux piétons d'utiliser cette route qui était dangereuse sans trottoir. Marcheurs et cyclistes peuvent désormais aller de La Louvière jusqu'aux clos et hameaux situés autour de la Zac Belle Fontaine, en toute sécurité et même en période de crues. Prochainement, les travaux se termineront avec l'installation de l'éclairage le long du parcours.



La passerelle est une compensation de l'Etat suite à la création de la rocade sud (RN 431).



ENSEMBLE POUR MARLY



<http://www.ensemblepourmarly.fr>



facebook.com/ensemblepourmarly



twitter.com/hory2014



[#hory2014](https://twitter.com/hory2014)